

DEC191278IN2P3

Décision portant nomination de M. Sylvain David en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Sylvain David, directeur de recherche de deuxième classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules du 15 avril 2019 au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'énergie.

Pour l'exercice de cette mission, M. Sylvain David demeure affecté à l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay à Orsay.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 mai 2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

